

Communiqué de presse

01 DEC. 2021

Métiers des infrastructures numériques : Signature d'un protocole d'engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) avec la filière

Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et Cédric O, secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, ont signé ce jour avec Nicolas Guérin, président du comité stratégique de la filière des infrastructures numériques, un protocole-cadre national d'engagement de développement de l'emploi et des compétences pour la filière des infrastructures numériques.

La France, par l'action de l'Etat, des collectivités et des opérateurs de communications électroniques, est pleinement engagée vers la généralisation de la fibre prévue en fin 2025. Si cet effort industriel est unique en Europe, la filière doit anticiper le ralentissement progressif des besoins en main d'œuvre à mesure de l'achèvement des déploiements, avec un pic d'emplois à mobiliser en 2022 (près de 40 000¹). A l'inverse, la généralisation du très haut débit va permettre la création de nouveaux usages relevant du déploiement de la 5G, des territoires connectés, de l'internet des objets ou encore de *data centers*, qui entraîneront la formation de nouveaux écosystèmes industriels et la création de nouveaux métiers. Cette transition entre les besoins d'aujourd'hui et de demain doit être préparée, notamment en anticipant le besoin en compétences et en facilitant les mobilités professionnelles vers les emplois du secteur.

Ce nouvel accord d'engagement de développement de l'emploi et des compétences, qui fait suite à celui concernant la fibre optique (2017-2020), s'inscrit dans cette ambition. Il permettra de sécuriser l'emploi et les passerelles de formation vers les nouveaux métiers des infrastructures numériques. 13 000 entreprises, dont une majorité de TPE-PME, et plus de 140 000 emplois directs sont concernés.

Quatre axes d'actions ont été définis :

- réaliser une étude pour cartographier les besoins en compétences de la filière concernant les grands chantiers à venir ;
- accompagner les entreprises des Infrastructures numériques, notamment les TPE-PME, dans la gestion des emplois et des compétences ;
- conduire vers de nouvelles compétences dans la filière grâce à une révision de l'offre de formation et des modalités pédagogiques de sa mise en œuvre ;

¹ Selon l'observatoire annuel du très haut débit

- enfin, valoriser les actions de l'EDEC et mettre en place des outils de communication pour améliorer l'attractivité de ces métiers.

Le montant global du projet, qui sera conduit jusqu'en 2024, s'élève à 1 264 748 €. Il est financé à 50% par le Plan d'investissement dans les compétences du Gouvernement.

« Il est essentiel pour le Gouvernement d'accompagner le déploiement de l'innovation dans la filière des infrastructures numériques, qui irrigue l'ensemble de notre économie, par une politique active en matière d'emploi et de formation. La signature de cet Engagement de développement de l'emploi et des compétences, financé à 50% par le Plan d'investissement dans les compétences, permettra de poursuivre l'action de la filière pour répondre aux besoins de recrutement liés au plan Très Haut Débit, au déploiement de la 5G, de l'internet des objets et des villes intelligentes. Il s'agira également d'adapter l'offre de formation, de construire des passerelles vers ce secteur porteur d'emplois et d'améliorer l'attractivité de ces métiers », déclare Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

« Le défi des compétences représente un enjeu-clé pour l'ensemble de la filière française des infrastructures numériques, qui sera confrontée à des besoins nouveaux dans les années à venir. La signature de ce protocole est décisive pour anticiper et préparer cette transition », déclare Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques

« Je me félicite de la signature de ce nouvel EDEC qui témoigne de la capacité de la filière des infrastructures numériques à se projeter dans l'avenir. Si le précédent engagement avait été un outil précieux pour consolider l'outil industriel français au soutien du Plan France très haut débit, ce nouvel EDEC permettra d'accompagner la mue de notre filière en anticipant les besoins pour le déploiement des nouveaux réseaux et services numériques. Notre filière sera ainsi en capacité de continuer à porter des projets ambitieux au service de l'ensemble des territoires. Cet engagement témoigne par ailleurs du dynamisme et du poids de notre filière, puisque cet accord-cadre bénéficiera à environ 13 000 entreprises et plus de 140 000 emplois directs, pour environ 40 milliards d'euros de chiffre d'affaires » indique Nicolas Guérin, président du comité stratégique de la filière des infrastructures numériques.

(1) Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences

(2) Branches du Bâtiment et des Travaux Publics (FFB, FFIE, FNTP, SERCE), branches de la Métallurgie (UIMM, FIEEC, SYCABEL, AFNUM, IGNES), branche des Télécommunications (HUMAPP, FFTélécoms, INFRANUM). Branches du Bâtiment et des Travaux Publics (FG-FO Construction, CFE-CGC BTP, FNCB CFDT, BATI-MAT-TP CFTC, FNSCBA – CGT), branche de la Métallurgie (CFE-CGC, FO Métallurgie, C.F.D.T., C.G.T.), branche des télécommunications (F3C-CFDT, CFTC Media+, FCCS CFE-CGC, FO Com, CGT-FAPT).

(3) Opérateurs de compétences : Constructys et AFDAS

Contacts presse :

Cabinet d'Elisabeth Borne : 01 49 55 32 21 - sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr

Cabinet de Cédric O : 01 53 18 43 10 – presse@numerique.gouv.fr

Contact presse filière : Sylvie Le Roux - 06 28 69 05 24 - sylvie.leroux@pressentiel.fr

